

Reims le 31/05/2023

Monsieur le recteur,

Espérant nous faire tourner la page des retraites, le Ministre Ndiaye a mis à l'ordre du jour du Comité Social d'Administration ministériel d'aujourd'hui les décrets et arrêtés sur la « revalorisation » et le « pacte – enseignant ».

Je réaffirme que la FNEC-FP-FO et sa confédération FO sont opposées à la réforme des retraites, à la suppression des régimes spéciaux et à l'augmentation de l'âge légal de départ à la retraite.

De plus, ce matin lors du CSA ministériel, le Ministre, visiblement inquiet d'un vote unanime défavorable, a refusé de respecter les dispositions réglementaires et n'a pas mis les textes sur le « Pacte » au vote du CSA, les présentant juste pour information. C'est le 49.3 permanent !

Concernant le « Pacte – enseignant », celui-ci est un véritable miroir aux alouettes salarial visant tant à pallier l'absence de recrutements au statut qu'à soutenir le déploiement de la contre-réforme. Nous demandons une véritable revalorisation salariale par l'augmentation du point d'indice qui, depuis les 20 dernières années a été gelé, afin de rattraper la baisse du pouvoir d'achat considérable (plus de 25 % de pouvoir d'achat en moins !).

Avec les personnels de l'Education nationale, nos organisations syndicales dénoncent les annonces du président Macron et du ministre Ndiaye :

► Le « **socle** » avec le doublement de ISOE/ISAE, est une revalorisation insuffisante au regard de la perte de pouvoir d'achat accumulée depuis plusieurs décennies. Pour une majorité de professeurs, CPE et PsyEN, les mesures à court terme ne vont même pas permettre de compenser l'inflation sur un an ! Par ailleurs, les projets concernant les AED et AESH sont très largement insuffisants et continueraient de les maintenir dans une précarité inacceptable ;

► Le « **pacte enseignant** » va considérablement dégrader le fonctionnement des écoles et des établissements. Il va fragiliser les collectifs de travail par une mise en concurrence des personnels. Il constitue une vaste remise en cause des statuts, des missions et des obligations de service. Le « pacte » est un dispositif qui ne répond en rien aux attentes des collègues. Loin de contribuer à la revalorisation attendue par toutes et tous, il va conduire à un alourdissement de la charge de travail des personnels, alors qu'une enquête de la DEPP a fait la lumière sur la réalité du temps de travail des enseignantes et enseignants (la moitié travaille plus de 43h par semaine) et que des chiffres de l'observatoire du bien-être confirment les conditions de travail difficiles pour la profession : la moitié des personnels est en état d'épuisement avancé. Dans le contexte de négociation des nouveaux plans d'action Egalité professionnelle dans notre ministère, où la demande sociale est forte, le pacte porte le risque avéré d'aggraver les inégalités femmes/hommes

Nos organisations contestent le choix du déploiement des réformes à coup de pactes au risque de traitements inéquitables des élèves dans le service public d'éducation. Cette stratégie est démultipliée pour la voie professionnelle où le Pacte est l'outil de mise en place de mesures contestables. Il s'agit d'un passage en force de la part du gouvernement, de la même manière que pour la réforme des retraites dont nous demandons toujours le retrait. Nos organisations refusent le Pacte et réclament dans l'immédiat le basculement de l'enveloppe du pacte dans celle prévue pour le Socle. Nous revendiquons de véritables augmentations salariales en particulier par l'augmentation du point d'indice pour tous les personnels dans ce contexte de forte inflation

**Les mesures qui vont toucher la voie professionnelle** sont loin de répondre aux besoins des élèves et à ceux des enseignant·es. Elles constituent une attaque sans précédent. Fermetures de classes, de places d'accueil, allongement de la durée des stages pour « officiellement » coller aux stricts besoins des entreprises. C'est la transformation de la jeunesse en main d'œuvre, corvéable pour le patronat. Il s'agit d'un plan social d'ampleur pour les personnels, une fois de plus méprisés et maltraités avec la modification de leurs missions via le Pacte. C'est un massacre !

Nos organisations syndicales exigent le retrait immédiat de ce projet de réforme du lycée professionnel et appellent les collègues à se mobiliser fortement pour lui faire barrage.

Avec l'intervention des professeurs des écoles en sixième également dans le cadre du Pacte, le Ministre entend concrétiser le corps unique de la maternelle jusqu'à la fin du lycée, et en finir avec les missions spécifiques des professeurs des écoles, PLP, DDFPT, certifiés, agrégés et Psy-EN.

En disloquant le cadre national de l'École et en la subordonnant aux exigences du patronat, ces réformes s'attaquent tout autant aux autres corps des personnels de direction et personnels administratifs des LP, LGT et collègues.

Enfin, La FNEC FP-FO exige le retrait des deux circulaires, l'une devant organiser « la découverte des métiers au collège », et l'autre portant sur la création de « bureaux des entreprises » dans les lycées professionnels, et cela pour une application dès la prochaine rentrée, qui constituent une attaque insupportable contre l'École publique et les statuts !



Sébastien MURA, Secrétaire départemental de la FNEC-FP-FO Marne